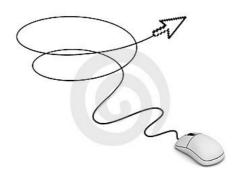


# GUIDE UTILISATEUR DU PORTAIL SANTE TRAVAIL (PST)

WWW.SST73.ORG





#### Page 2: Principe de fonctionnement

#### Page 3: Connexion

Première connexion

Pour se connecter ensuite

Présentation du menu de l'espace adhérent

Accueil

Mon compte

Mes coordonnées

Comptes secondaires

Formulaire de contact

Mon espace documentaire

Mes factures

Mes documents

Mes actions de prévention

Mes salariés

Liste de mes salariés

Ajouter un nouveau salarié

Récapitulatif des effectifs déclarés

Ma cotisation

Récapitulatif des appels de cotisation

#### Page 7 : Mise à jour des salariés

Mes salariés

Liste de mes salariés

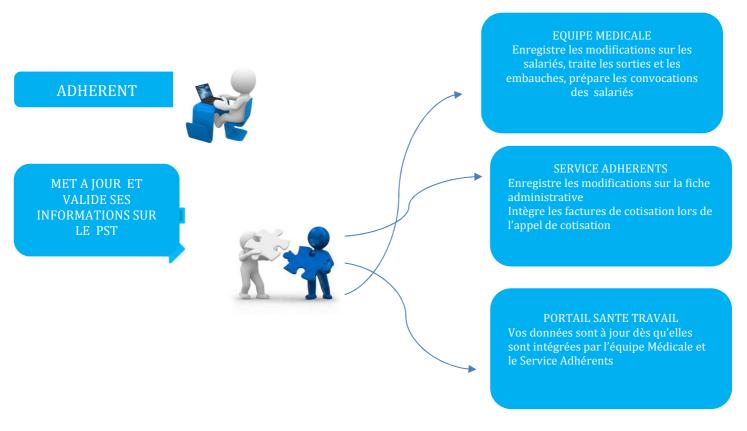
Modification des salariés

#### Page 14 : Déclaration annuelle

Déclaration en ligne-ma cotisation

#### PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT





Le Portail Santé Travail est un Intranet sécurisé qui vous permet de :

- consulter et mettre à jour vos données administratives
- faire votre déclaration annuelle
- mettre à jour les embauches et les départs de vos salariés
- consulter votre compte et éditer les factures.

Tout salarié présent au moins 15 jours dans l'entreprise fera l'objet d'une facturation.



#### PREMIERE CONNEXION

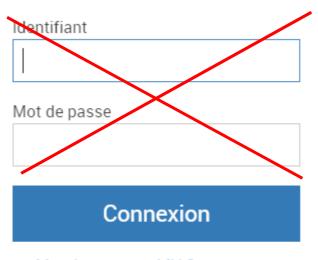
Avant de vous connecter, assurez-vous que :

- Votre ordinateur dispose d'un navigateur mis à jour.
- le bloqueur de fenêtre intempestive est désactivé,
- Acrobat Reader est installé (pour l'édition des listes et factures).

#### Connectez-vous sur notre site www.sst73.org et cliquez sur :



Cliquez sur le lien « première connexion » un mail vous sera envoyé à l'adresse que vous nous avez transmise lors de votre adhésion. (Ce mail est identifié sur votre courrier d'information d'ouverture de la télédéclaration ou sur votre récépissé d'adhésion)

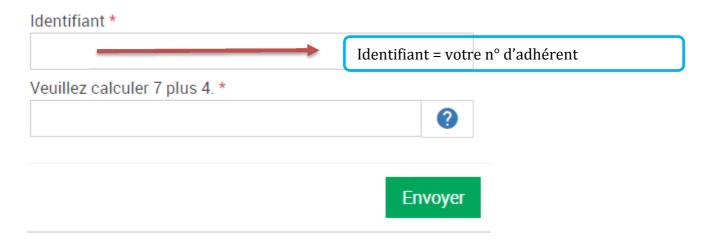


- Mot de passe oublié ?
- Première connexion
   UTILISEZ CE LIEN POUR CREER VOTRE COMPTE

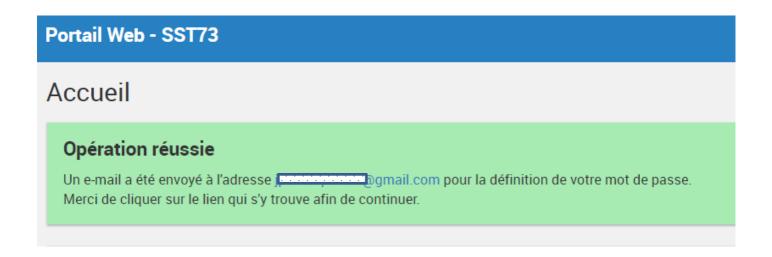


Une fenêtre d'identification s'ouvre : vous devez renseigner votre identifiant (votre n° d'adhérent puis répondre à la question de sécurité anti-robot).

## Formulaire de demande



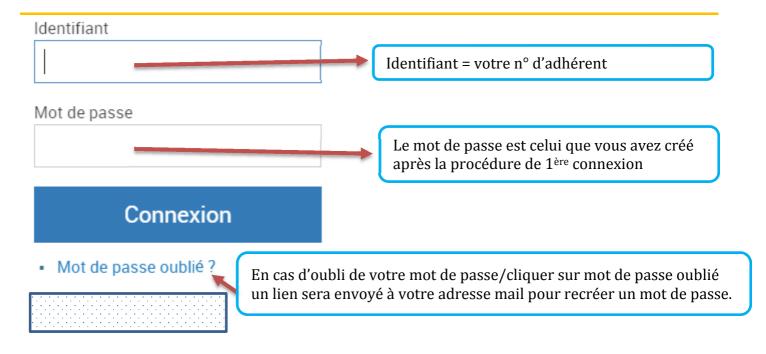
Réception du mail (à l'adresse mail indiqué dans la fiche administrative) demandant de cliquer sur un lien afin de définir un mot de passe.



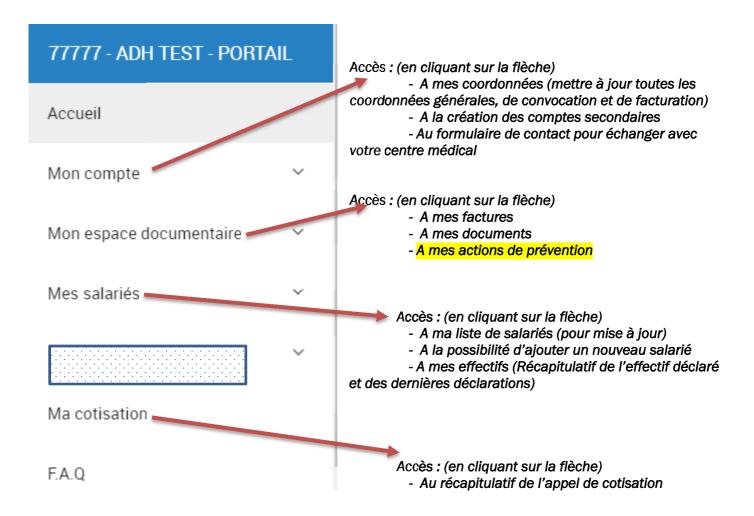
→ Vous pourrez ensuite créer votre mot de passe personnel.



#### Pour se connecter ensuite



→Après vous être connecté, vous avez accès à l'ensemble de vos services via le menu sur la gauche.





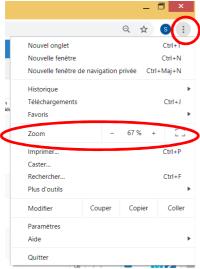


Toutes les modifications sont possibles. Un changement de lieu géographique pourra entrainer un changement d'affectation. Vous recevrez uniquement dans ce cas une lettre vous indiquant les nouvelles coordonnées du centre médical d'affectation.



Assurez-vous également que vous pouvez voir l'intégralité des colonnes.

A ce titre : faites un zoom en utilisant les fonctions des paramètres de personnalisation de votre navigateur (exemple sur Google chrome):

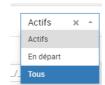




#### **MES SALARIES**



D'un coup d'œil vous pouvez visualiser le nombre de salariés ACTIFS de votre liste. Pour visualiser l'intégralité de vos salariés que vous avez embauchés et débauchés depuis plusieurs années cliquer sur la flèche et visualiser TOUS les salariés INACTIFS et EN DEPART :

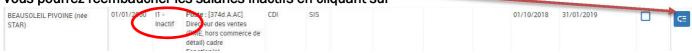




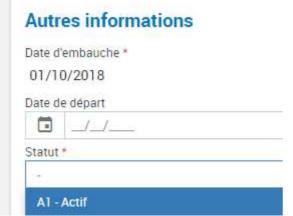
Vous pouvez imprimer la liste des salariés en fichier Excel en cliquant sur cet icône



#### Vous pourrez réembaucher les salariés inactifs en cliquant sur



#### Puis en cliquant sur ACTIF dans le menu Autres informations



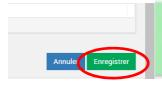
La date d'embauche initiale du salarié dans l'entreprise ne changera pas. Vous pourrez indiquer dans la ligne CONTRAT, la date d'embauche de son nouveau contrat.

Une confirmation est requise pour chaque modification « je confirme »





Et n'oubliez pas au bout de l'ascenseur vertical d'ENREGISTRER sous peine de devoir tout recommencer. Le message en vert confirme que les modifications ont bien été prises en compte.



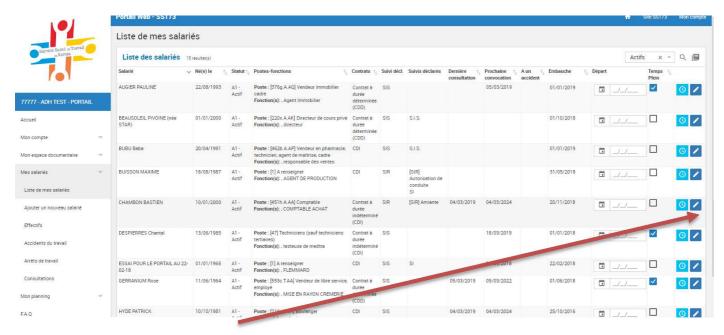
## Opération réussie

Les modifications sur le salarié BEAUSOLEIL PIVOINE (née STAR) ont bien été enregistrées.



### LISTE DE MES SALARIES

#### Cas 1 : salariés existants dans la base de données :



En cliquant sur l'icône petit crayon, vous allez pouvoir :

- Modifier les temps plein /temps partiel
- Déclarer et /ou clôturer une ou plusieurs expositions professionnelles
- Modifier le contrat de travail
- Ajouter et/ou clôturer les postes de travail et fonctions



### MODIFICATION DES SALARIÉS

#### CAS 1:MODIFICATION D'UN SALARIE EXISTANT (cliquez sur l'icône « petit crayon »)

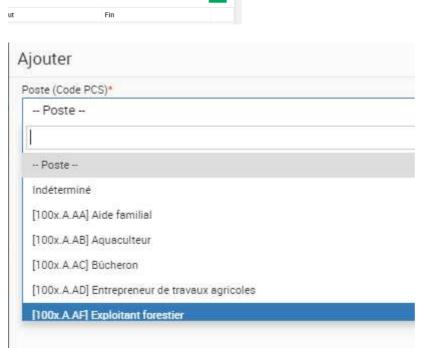


#### 1- Si le salarié a changé de POSTE DE TRAVAIL

Vous devez clôturer le précédent (mettre une date de fin) EN CLIQUANT SUR LE CRAYON



Et ajouter un nouveau poste en cliquant sur la croix verte SINON LES 2 POSTES SERONT ACTIFS

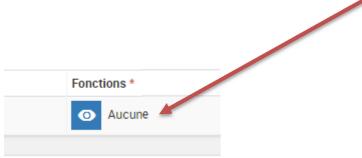


- a. Vous devez sélectionner le poste PCS dans le menu déroulant ou inscrire le n°(Ce numéro est inscrit dans votre DSN)
- b. Indiquez la date de début de prise de poste ou de changement de poste
- c. Cliquez sur ajouter en bas à droite









Une confirmation est requise à chaque modification.

Vous pouvez également dans ce contexte changer et/ou déclarer une exposition



Cliquez sur l'icône « petit crayon » supprimer une exposition (mettre une date de fin) : Cliquez sur l'icône « + » pour ajouter une exposition

## N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER AVANT DE CHANGER D'ECRAN Sous peine de devoir tout recommencer.



### Opération réussie

Les modifications sur le salarié BEAUSOLEIL PIVOINE (née STAR) ont bien été enregistrées.

Le message en vert confirme que les modifications ont bien été prises en compte.

#### 3- Si le salarié a changé de TEMPS DE TRAVAIL

Par défaut les salariés sont considérés à temps complet.

Décochez la case temps plein



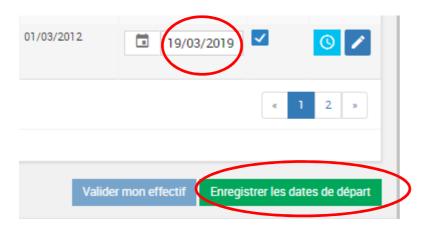
#### 4- Si le salarié est PARTI

Veuillez indiquer la fin de son contrat en indiquant sa date de départ et en ayant pris soin de changer son temps de travail si nécessaire:

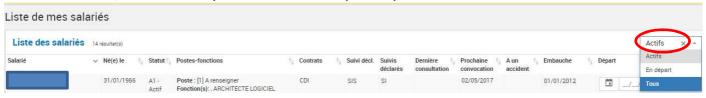


#### N'oubliez pas d'enregistrer



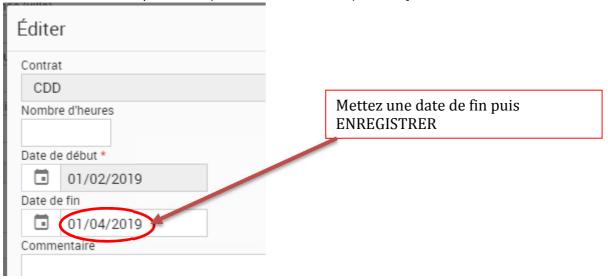


Après avoir enregistré les dates de départ, les salariés disparaissent de la liste de vos salariés actifs. Pour les retrouver, vous devez cliquer sur l'icône Actifs puis cliquez sur TOUS

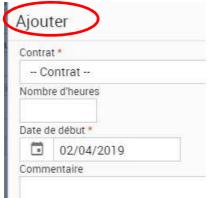


#### 5-Si le salarié a changé de contrat

Vous devez clôturer le précédent (mettre une date de fin) EN CLIQUANT SUR LE CRAYON



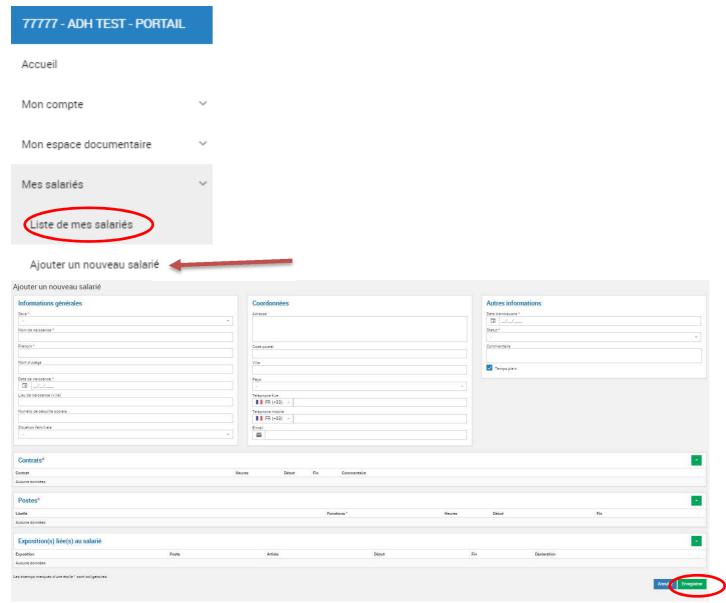
ET AJOUTER UN NOUVEAU CONTRAT EN CLIQUANT SUR LA CROIX VERTE





#### Cas 2: SALARIES N'EXISTANT PAS DANS LA BASE DE DONNEES:

- ⇒Si ce salarié a déjà fait partie de votre entreprise et qu'il n'apparait pas dans la liste, pensez à vérifier dans l'onglet « actifs » puis cliquez sur TOUS.
- Si vous retrouvez le salarié, suivez la procédure décrite plus haut pour le réintégrer
- Si c'est une nouvelle embauche :
- a. Cliquez dans le menu à gauche : Mes salariés pour déployer le menu
- b. Cliquez sur ajouter un nouveau salarié



Et remplir tous les champs suivis d'un astérisque \* en suivant les procédures précédentes de modification de fiche salarié.

N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER AVANT DE CHANGER D'ECRAN Sous peine de devoir tout recommencer.

### Opération réussie

Les modifications sur le salarié BEAUSOLEIL PIVOINE (née STAR) ont bien été enregistrées.

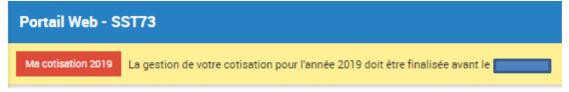
Le message en vert confirme que les modifications ont bien été prises en compte.



## **DÉCLARATION EN LIGNE - MA COTISATION**

Cet espace est utilisable <u>uniquement pendant la période de déclaration annuelle d'effectifs</u> (décembre-mars). Pour déclarer les entrées-sorties de personnel en cours d'année, vous devez aller dans l'onglet « vos salariés »

Pour accéder à la déclaration annuelle d'effectifs en ligne, cliquer sur le bouton « ma cotisation ».



#### Etape 1: MISE A JOUR DE VOS SALARIES ET DECLARATION D'EFFECTIF

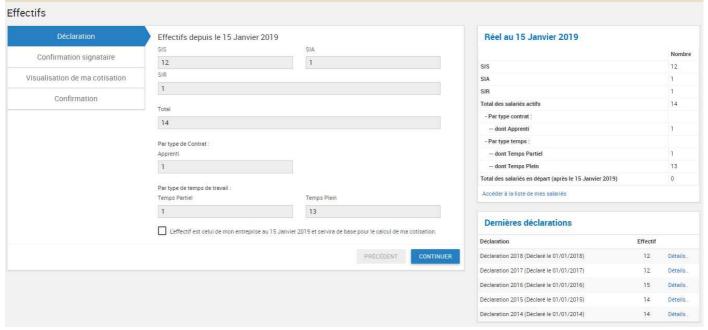
a- Cliquez sur ma cotisation



- b- Mettre à jour la liste des salariés comme indiqué précédemment
- c- Validez

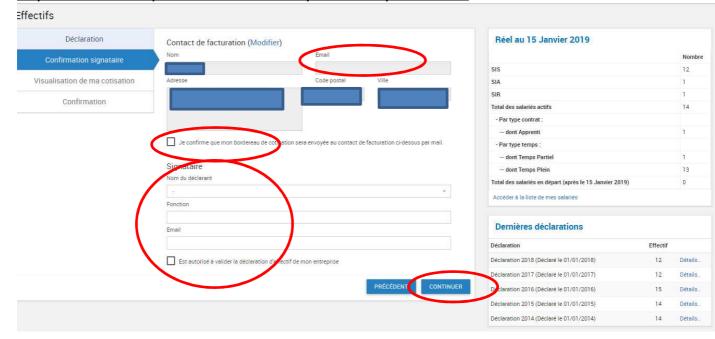


d- Récapitulatif de la déclaration (effectif présents à votre registre du personnel au jour de la déclaration)

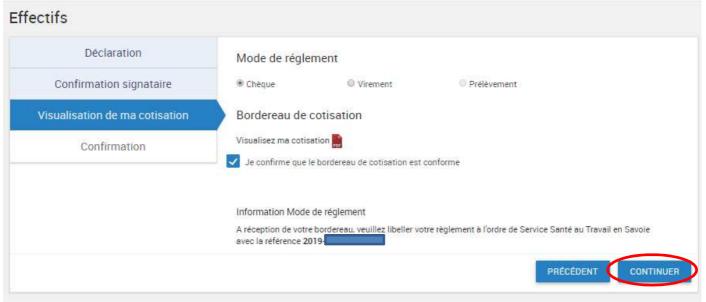




e- Cliquez sur continuer pour confirmation et remplir les champs demandés



f- <u>UNIQUEMENT pour les entreprises ayant une cotisation annuelle : Visualisation de votre bordereau</u>

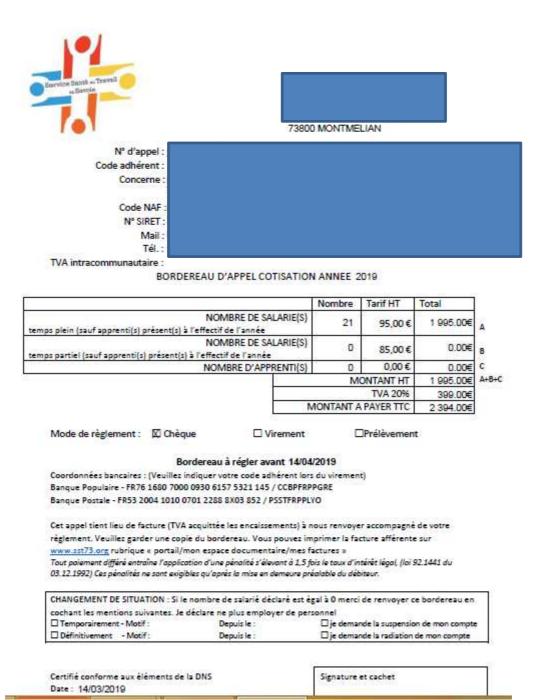


#### Spécifier le mode de paiement

- Pour un règlement par chèque, veuillez joindre la copie du bordereau
- Pour un règlement par virement, pensez à noter vos références sur l'ordre de virement (n° adhérent et n° de bordereau)
- Si vous avez opté pour le mode prélèvement : le rond sera grisé



#### g- Calcul de votre cotisation- MODELE DU NOUVEAU BORDEREAU-NOUVEAU TARIF PER CAPITA





#### h- Cliquer sur continuer pour valider votre déclaration : un récapitulatif apparait



i- Cliquer sur valider la déclaration

## Confirmation requise



Confirmez-vous cette déclaration des effectifs?

Cette déclaration servira de base au calcul de votre cotisation 2019.

Une fois la validation effectuée, vous recevrez le bordereau validé ainsi que votre déclaration d'effectif à l'adresse mail suivante :

@santetravail73.org.

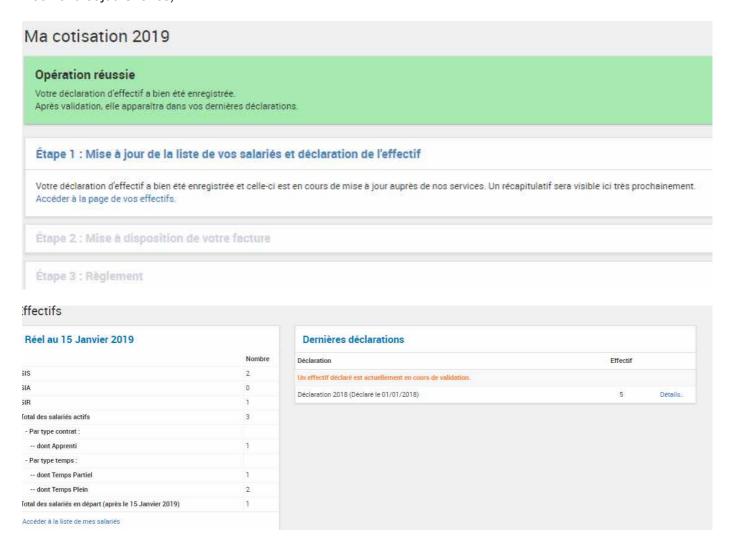
votre facture définitive sera à disposition sur votre espace adhérent sous 24/48h (hors week-end et jours fériés).



En cliquant sur « je confirme » vous validez définitivement votre cotisation et recevrez un mail de confirmation Avec en pièces jointes :

- -Le bordereau de cotisation, à nous renvoyer signé et accompagné du règlement
- -La copie des effectifs déclarés

Sur le portail dans l'onglet cotisation ce message indique que la cotisation a bien été validée après synchronisation des informations avec le logiciel métier. Cette synchronisation peut prendre entre 24 et 48h (hors week-end et jours fériés).



**ETAPE 2**: Après synchronisation des informations avec le logiciel métier, **votre facture est disponible** dans l'onglet « mon compte »Cette synchronisation peut prendre entre 24 et 48h (hors week-end et jours fériés).



ETAPE 3 : REGLEMENT (pour les entreprises à activité annuelle) : Tout dossier complet doit inclure le bordereau d'appel de cotisation complété et <u>le chèque OU l'avis de virement</u> correspondant. Le bordereau reçu en pièce jointe vaut pour facture, veuillez en conserver une copie et nous renvoyer l'original, daté et signé.

En cas d'erreur, après validation, nous vous remercions de prendre contact <u>uniquement</u> par mail : <u>espaceadherent@santetravail73.org</u>, en joignant la copie de la déclaration, du bordereau et des éléments rectificatifs à apporter, dans un délai de deux mois. <u>Aucune réclamation ne sera admise passé ce délai.</u>